

Point de situation sur la création du Pôle cardio-vasculaire et métabolisme ainsi que sur les travaux en cours

Ce document a pour but de rappeler brièvement la démarche effectuée jusqu'à ce jour qui aboutit à la création du pôle ainsi que de présenter une situation des travaux en cours à début septembre. Il précise également les conditions d'appartenance au pôle.

La cérémonie de création du pôle cardio-vasculaire et métabolisme se déroulera à l'auditoire César Roux du CHUV le 5 octobre de 16h30 à 18h. Tous les membres du pôle cardio-vasculaire et métabolisme sont invités à y participer, de même que toutes les personnes intéressées ou concernées par la création du pôle.

« Si vous avez manqué le début ! »

2003	Inscription dans le Plan stratégique 2004-2007 des Hospices-CHUV de la volonté de créer un pôle prioritaire de développement dans le cardio-vasculaire
Mai 2004	Mandat confié par le Directeur général des Hospices-CHUV et le Doyen de la Faculté de biologie et de médecine à un groupe de médecins-cadres et de chercheurs pour proposer une organisation et des modalités de fonctionnement d'un pôle dans le domaine cardio-vasculaire et métabolisme.
Février 2005	Remise du rapport et des recommandations par le Groupe de travail
Mars à Avril 2005	Démarche de consultation auprès des organes de direction ainsi que des départements et principaux services concernés qui a aboutit à l'acceptation des recommandations du rapport et à la décision de créer le pôle.
Mai à Juin 2005	Constitution du Conseil du pôle, désignation du Président, sélection des premières actions prioritaires, désignation des membres du Comité exécutif, première information large public (lettre, flash internet), lancement d'un concours sur le nom et logo du pôle.
Juillet à Septembre 2005	Lancement des premiers projets au niveau des soins, de la recherche et de l'enseignement, finalisation du règlement, désignation du Conseil médical et scientifique, article dans le CHUV Magazine.
5 octobre 2005	Cérémonie officielle de création du pôle cardio-vasculaire et métabolisme.

Les principaux objectifs du pôle ainsi que les rôles et compositions des organes sont présentés de manière détaillée dans le CHUV magazine No 2 de 2005 envoyé à tous les collaborateurs des

Hospices-CHUV avec la fiche de salaire du mois d'août. Ils ne sont donc pas repris en détail dans ce document.

Vous pouvez obtenir le CHUV magazine en vous adressant à Céline Vicario, 45580 ou celine.vicario@chuv.ch. L'article en format pdf est disponible sur le site Internet du CHUV à l'adresse suivante : http://files.chuv.ch/internet-docs/chuv/news/chuv_mag/chuv_chuvmag2_0508.pdf

Une organisation transversale et une gestion par projet

La Direction générale des Hospices-CHUV et le Décanat de la FBM ont choisi de créer une organisation transversale regroupant et coordonnant les unités cliniques du CHUV et les unités de la FBM. La création du pôle ne modifie pas la structure départementale des unités de soins.

De ce fait, le pôle concerne aussi bien l'amélioration de la prise en charge multidisciplinaire des patients en coordonnant l'intervention des différents services, que la promotion de la recherche de base. La mise en œuvre du pôle vise également à rapprocher la recherche fondamentale et la clinique en créant notamment des plateformes en recherche clinique et en phénotypage du rongeur. Les cliniciens et les chercheurs seront sensibilisés et informés des spécificités et activités des uns et des autres.

Le fonctionnement du pôle sera orienté sur la gestion par projet. Les développements se feront dans le cadre de projets qui réuniront l'ensemble des unités et collaborateurs concernés par la problématique à traiter.

Appartenance et composition du pôle

Le pôle se veut ouvert et réunir l'ensemble des unités ou collaborateurs actifs dans les domaines cardio-vasculaires et/ou métabolisme pour optimiser leurs actions, coordonner leurs moyens et compétences, et créer des synergies nouvelles autour d'objectifs communs et spécifiques.

L'appartenance au pôle se fait selon les critères suivants :

- Au titre de structure identifiée comme faisant partie du périmètre du pôle :
 - Service ou unité fonctionnelle actif exclusivement dans le domaine cardio-vasculaire et/ou métabolisme. Le service ou l'unité fonctionnelle ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs font partie du pôle. Ce critère concerne :
 - Le Service d'angiologie
 - Le Service de cardiologie
 - Le Service de chirurgie cardio-vasculaire
 - L'Unité de cardiologie pédiatrique
 - Unités actives dans le domaine cardio-vasculaire et/ou métabolisme intégrées dans un département, service, division, centre, institut des Hospices-CHUV et de la FBM et qui ont également d'autres domaines d'activité (par exemple : le Service de chirurgie thoracique qui a une activité importante au niveau du vasculaire ou le Département de pharmacologie et toxicologie de la FBM dont une partie des collaborateurs est active dans le domaine couvert par le pôle). L'unité et les collaborateurs actifs dans le domaine cardio-vasculaire et/ou métabolisme font partie du pôle.

Ces unités seront issues des départements, services, divisions, centre ou institut suivants :

- Le Service de chirurgie thoracique
- Le Service de dermatologie
- Le Service d'endocrinologie, diabétologie, métabolisme
- L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive
- Le Service de néphrologie
- Le Service de neurologie
- La Division de pharmacologie et toxicologie cliniques
- La Division de physiopathologie clinique
- L'Unité de prévention
- Le Service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle

- Le Service de médecine nucléaire
 - La Division des soins intensifs de médecine
 - Le Département de physiologie
 - Le Département de pharmacologie et toxicologie
 - Le Centre intégratif de génomique
- Les plateformes d'investigation du rongeur qui seront incorporées dans le centre de recherche du pôle qui intégrera également une plateforme d'investigation clinique (CIC).
- Au titre de personne participant à un projet de soins ou de recherche dans le domaine cardio-vasculaire et métabolisme. Le projet et l'ensemble de l'équipe de projet font partie du pôle après approbation par le Comité Exécutif.

L'appartenance au pôle implique de respecter les principes de fonctionnement du pôle qui fixent les droits et obligations des membres du pôle.

Actions en cours

Suite aux premières priorités identifiées par le Conseil du pôle, le Comité exécutif a, depuis le début de l'été, lancé et organisé les travaux et projets suivants :

Au niveau des soins :

- Inventaire des protocoles multidisciplinaires existants, sélection des protocoles de soins multidisciplinaires à développer et formaliser au niveau des différentes unités de soins, établissement d'une structure de protocole commune, choix des équipes à réunir par protocole.
- Lancement d'un projet visant à mettre sur pied une garde commune entre certains services du pôle et organiser une formation des médecins assistants. Dans un deuxième temps, il est envisagé d'organiser un rapport médical commun.

Au niveau de la recherche :

- Préparation d'un projet visant à créer un Centre de recherche en partant des compétences et moyens existants.
- Création de deux plateformes de phénotypage du rongeur, l'une pour le cardio-vasculaire au Bugnon 27 et l'autre pour le métabolisme à Dorigny dans le cadre du Centre intégratif de génomique. Ces plateformes seront opérationnelles en automne 2005.

Au niveau de la formation :

- Création de l'école doctorale romande (Genève-Fribourg-Lausanne) en cardio-vasculaire et métabolisme dont le premier module serait donné en octobre. Le pôle est l'organe de gestion de cette école doctorale.
- Organisation de l'inventaire des séminaires et symposiums organisés par les unités du pôle.

Il faut encore ajouter à ces actions :

- La préparation d'un appel aux projets qui sera annoncé lors de la cérémonie de création du pôle du 5 octobre.
- L'évaluation des questionnaires reçus en retour des unités sur leur évaluation des besoins et priorités – la synthèse sera utilisée pour orienter les projets en cours de lancement ainsi que l'élaboration du plan d'actions 2006.
- La préparation d'un inventaire de l'ensemble des projets des unités du pôle.
- L'organisation d'un concours pour le nom et le logo du pôle et la gestion des propositions reçues
- La finalisation du règlement du pôle
- La précision du rôle du Conseil médical et du Conseil scientifique ainsi que de leur composition.
- Une réflexion sur les aspects liés à la visibilité et notamment la construction du site web, son contenu et sa structure.
- Une réflexion sur les bases de données à gérer au niveau du pôle (liste des membres, liste des projets, gestion documentaire des protocoles, etc...)

-
- L'organisation de la cérémonie de création du pôle du 5 octobre.

Pour plus d'information, les membres du Comité exécutif se tiennent à votre disposition :

- ✓ Eric Eeckhout, coordinateur soins
Service de cardiologie
Bugnon 46, 16/608
1011 Lausanne
021/314.00.79
Eric.Eeckhout@chuv.ch
- ✓ Jean-Daniel Horisberger, coordinateur enseignement
Département de pharmacologie et toxicologie
Bugnon 27
1005 Lausanne
021/692.53.62
Jean-Daniel.Horisberger@unil.ch
- ✓ Salah Dine Qanadli, coordinateur soins
Service de radiodiagnostic et de radiologie interventionnelle
Bugnon 46, 10/107
1011 Lausanne
021/314.45.60
Salah.Qanadli@chuv.ch
- ✓ François Pralong, coordinateur recherche
Service d'endocrinologie, diabétologie, métabolisme
Bugnon 46, 19/709
1011 Lausanne
021/314.06.19
Francois.Pralong@chuv.ch
- ✓ Yves Rossier, manager
Direction générale, Développement stratégique et qualité
Bugnon 21, 06/E6111
1005 Lausanne
021/314.69.63
Yves.Rossier@chuv.ch